

## Canicule et pollution: "Seules des mesures à long terme peuvent limiter l'ozone"

A. Lechien

C'est une première pour notre pays : la Belgique est en code rouge chaleur depuis ce mercredi. La décision a été prise par l'IRM. Cette alerte est donc un avertissement à la population ou aux autorités que l'IRM donne. Mais il existe d'autres indicateurs en cas de canicule. Celine, la Cellule Interrégionale de l'Environnement (qui analyse la qualité de l'air) a activé la phase d'avertissement concernant l'ozone.

### Newsletter info

Recevez chaque matin l'essentiel de l'actualité.

[OK Ne plus afficher ×](#)

*"Suite aux fortes chaleurs et aux conditions météo actuelles, les concentrations d'ozone vont augmenter dans l'air et on a diffusé un bulletin d'avertissement, informant des risques de dépassement du seuil d'information européen à la fois pour la journée de mardi, ce qui a été le cas, pour ce mercredi et également pour jeudi"* explique Philippe Maetz, collaborateur scientifique à Celine, interrogé sur La Première.

### Processus photochimique

*"L'ozone est un polluant qu'on appelle 'secondaire', c'est-à-dire qu'il se forme à partir des autres polluants émis par notre activité dans l'atmosphère, donc par exemple par le dioxyde d'azote qui provient du trafic automobile et aussi par un ensemble de composés qu'on appelle la famille des composés organiques volatils. Pour se former, c'est un processus photochimique, donc il y a besoin de chaleur et de luminosité pour que l'ozone se forme dans l'atmosphère"* poursuit-il.

*"Le seuil d'information européen est de 180 microgrammes par mètre cube en moyenne horaire. Il a été dépassé mardi en Campine, donc dans l'extrême nord-est du pays, en deux points de mesure. Ce sont des dépassements assez limités dans le temps. Par contre, pour ce mercredi, on s'attend à des dépassements plus généralisés sur l'ensemble du territoire, et également pour la journée de jeudi. Dans le nord du pays, on pourrait même atteindre le seuil d'alerte jeudi, qui est à 240 microgrammes par mètre cube, c'est-à-dire 30% plus haut",* avertit-il.

---

► ► ► **À lire aussi :** [toutes les informations sur la canicule](#)

---

Quelle est la différence entre le seuil d'avertissement et le seuil d'alerte ? *"Il n'y a par exemple pas de mesures qui se mettent en place, quel que soit le seuil atteint, parce qu'il n'y a pas de mesures à rendre à court terme. Ce ne sont que des mesures à long terme pour limiter l'ozone. La différence au seuil de 180 microgrammes par mètre cube est essentiellement les groupes sensibles dans la population, ceux qui ressentent déjà des effets liés à la pollution par exemple, qui doivent se protéger davantage et qui sont susceptibles de rencontrer ou de ressentir les effets. Par contre, à 240 microgrammes, on considère que là c'est l'ensemble de la population qui doit être davantage sensibilisée et qui doit être consciente du risque"* dit

aussi Philippe Maetz.

## **Gaz irritant**

*L'ozone "est un puissant oxydant, c'est un gaz irritant. Donc on peut avoir des picotements, des problèmes respiratoires et ça vient s'ajouter aux autres problèmes que les personnes ont déjà ou rencontrent du fait de la chaleur. C'est donc un effet cumulatif, qui s'ajoute aux autres difficultés en cours de journée. Mais l'ozone est un gaz très réactif. Donc on ne le conserve pas dans notre corps. C'est un composé qui interagit avec d'autres molécules très rapidement".*

*"L'ozone augmente en cours de journée. Donc il est conseillé à la population d'éviter les efforts physiques externes entre midi et 20-21 heures, voire 22 heures, et de privilégier le matin tôt. Et de s'abstenir par exemple de certains exercices, même sportifs, qu'on n'a pas l'habitude de faire. Il s'agit ici de seuils européens, donc on diffuse des bulletins lorsqu'il y a un risque de dépassement, mais si le seuil d'alerte est atteint, là on diffuse un bulletin le plus rapidement possible après ce dépassement, en général dans l'heure qui suit, de façon à informer le plus rapidement possible l'ensemble de la population" selon Philippe Maetz.*

## **"On émet moins de polluants"**

*"Les pics d'ozone, c'est-à-dire les dépassements des seuils horaires — 180 microgrammes ou 240 — ont été moins fréquents ces dernières années qu'ils n'ont pu l'être une quinzaine d'années en arrière, par exemple lors de la canicule de 2003. Pour des conditions météo similaires, on rencontrait davantage de dépassements à l'époque. C'est plutôt une bonne nouvelle. C'est lié au fait que nos émissions locales de polluants sources à la formation d'ozone ont diminué au cours du temps. On émet moins de polluants, donc le potentiel de formation d'ozone se retrouve diminué" poursuit-il.*

*"Il y a deux familles de polluants : il y a d'abord le dioxyde d'azote qui provient essentiellement du trafic automobile et il y a également les composés organiques volatils (COV), et là la famille est plus large, les sources sont plus larges et il peut même y avoir des sources naturelles dans les COV. Par exemple certaines végétations émettent des COV. Dans le pourtour méditerranéen, la contribution des COV naturels est plus importante qu'ici" selon Philippe Maetz.*

*L'ozone dont il est question ici est identique à celui qui compose "la couche d'ozone" : "C'est la même molécule, c'est le même composé chimique, mais qui se trouve dans des couches différentes de l'atmosphère, soit dans la couche basse, dans l'atmosphère que nous respirons, soit dans la stratosphère, au-dessus pour nous protéger. C'est donc la même molécule, mais qui joue un rôle totalement différent. On pourrait dire qu'il y a le bon et le mauvais ozone, mais il n'y a pas possibilité pour nous d'envoyer celui qu'on produit ici là-haut pour nous protéger" conclut-il.*